

## “Changement de décor”

**Pour commencer, un petit mot sur ce titre “Changement de décor” qui évoque plus le cinéma et le théâtre que, comme on pourrait s’y attendre la peinture.**

Une conception usuelle tend en effet à confondre le paysage avec un domaine spécifique de la peinture, se distinguant du portrait ou de la nature morte. C’est cette conception qui a conduit et conduit toujours à appréhender les paysages par le biais de l’esthétisme. On décrit les beaux paysages, les points de vue, les panoramas, les perspectives. Ce faisant on s’intéresse d’abord aux grands paysages de la nature sauvage ou encore on s’efforce de “paysager” l’espace urbain, industriel ou autoroutier en lui donnant une allure naturelle et sauvage, ou au contraire celle d’un jardin “à la française” au prix de moult plantations, traitements et aménagements paysagers... comme si on voulait le rendre présentable et exposable sur la toile d’un tableau ou le papier d’une aquarelle.

Cette approche particulière est dominante. Elle a généré, en France, une profession particulière, hautement spécialisée, celle des “architectes-paysagistes” sortant après de longues années d’études de l’école du Paysage de Versailles. Elle a aussi permis aux pépiniéristes et aux horticulteurs de se nommer “paysagistes”. Toute une filière économique a ainsi pu se constituer autour de cette conception trouvant racine dans les premières représentations picturales du paysage au Moyen-Âge, multipliées à la renaissance puis exaltées par le romantisme et le 19<sup>e</sup> siècle.

Nous nous référerons, nous, plutôt au cinéma et au théâtre en partant d’une autre approche, géographique, qui tend, elle, à considérer les paysages comme le décor que les sociétés se créent, sans projet “paysager” préétabli, en aménageant leur environnement et en essayant d’en tirer



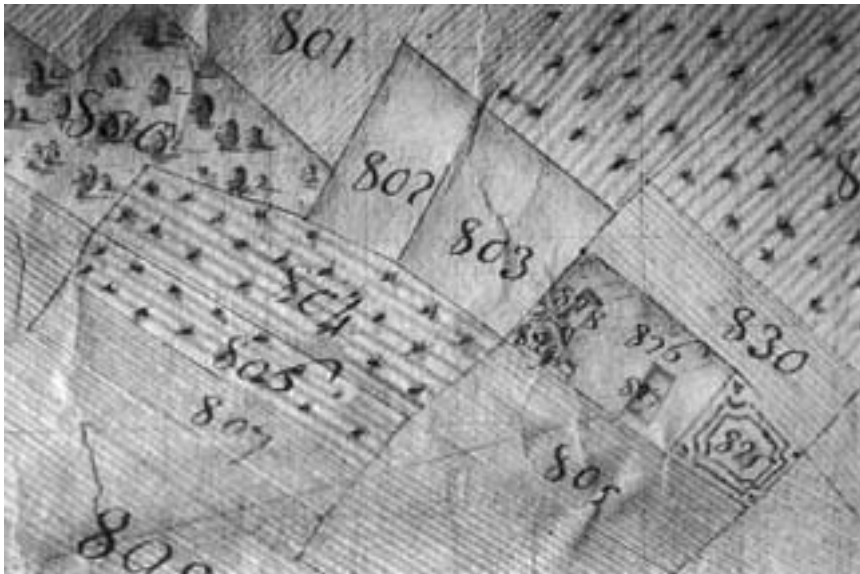
parti et subsistance. C'est dans ce sens qu'on peut considérer que les sociétés locales qui se transforment au fil du temps, changent de décor, changent leur décor.

Contrairement à l'approche précédente qui se veut ultra spécialisée, celle-ci se doit d'être globale, généraliste et pluridisciplinaire. Elle mêle histoire, géographie, ethnologie, agronomie ou encore toponymie dans une démarche scientifique "nouvelle" qui s'attache à comprendre comment les paysages d'aujourd'hui ont été, un peu partout dans le monde (à l'exception de quelques rares kilomètres carrés où l'homme n'a jamais eu d'emprise), véritablement construits de toutes pièces par l'accumulation des activités humaines.

Impossible de parler de cette dimension humaine des paysages, sans évoquer le nom de grands historiens français Marc Bloch et Lucien Febvre, fondateurs de la, mondialement célèbre, "Revue des Annales d'Histoire Économique et Sociale".

Marc Bloch, tragiquement exécuté par les soldats allemands sur le bord de la petite route de la région lyonnaise le 16 Juin 1944, est le médiéviste incontournable qui a montré, de Russie en Amérique Latine, la voie à tant de jeunes historiens. Il a le premier souligné l'importance de l'analyse des cadastres, des cartes et des photographies aériennes pour la connaissance des paysages et des territoires ruraux. Marc Bloch, pionnier de l'Histoire Rurale, fut également le premier à introduire géographie et ethnologie dans le champ de l'histoire, notamment dans un fameux livre "Les caractères originaux de l'Histoire Rurale française".

À la même époque, c'est à dire entre les deux guerres mondiales, un géographe,



Mappe Sarde de 1730 : commune de Belmont Tramouet (Savoie).

(photo propriété Olivier Pasquet)

Roger Dion, auteur du célèbre “Essai sur la formation du Paysage Rural français”, adoptait, lui, une démarche similaire en introduisant l’Histoire dans la Géographie et en réalisant un travail essentiel pour la connaissance des paysages viticoles français.

Durant les dernières années, un certain nombre d’études de terrain, réalisées le plus souvent à la demande de collectivités locales dans le cadre d’opérations d’aménagement rural, m’ont permis de mettre en pratique les préceptes de ces “maîtres” et m’ont conduit à m’intéresser dans le détail à la construction et à la transformation des paysages agricoles savoyards.

Les lignes qui suivent présentent rapidement trois exemples assez significatifs de ces “commandes”, sans objectifs scientifiques prédéterminés, mais qui m’ont permis, en dépassant les objectifs initialement fixés, d’apporter quelques éléments de réflexion concernant les transformations et le devenir des paysages agricoles.

Avant cette présentation de cas, il convient de signaler que nous avons en Savoie, comprise comme les départements de Savoie et Haute-Savoie, l’incommensurable chance de disposer d’un outil d’analyse paysagère fantastique, que la France entière nous envie : le cadastre sarde des années 1730 ou “Mappe”, premier cadastre européen réalisé (en 5 ans) par l’administration du royaume de Piémont Sardaigne.

Pour tous ceux qui s’intéressent aux paysages cette véritable photographie aérienne du territoire à l’échelle du 1/ 2400 est une référence remarquable.

Pourtant, jusqu’à présent, peu de recherches scientifiques ou systématiques, concernant l’histoire des paysages ou la compréhension des modes de mise en valeur agricole, ont été conduites à partir de ce document. Dérouler les immenses cartes toilées de la Mappe et s’abîmer les yeux pour consulter les épais registres pouvaient, il est vrai, en rebuter plus d’un.

La mappe a donc été plutôt utilisée dans de nombreuses monographies communales simplement pour montrer la transformation du bâti ou encore par les notaires et les avocats pour l’établissement d’actes de propriétés ou la contestation de ces mêmes actes.

Ceci devrait changer rapidement, car les deux départements de Savoie et de Haute Savoie ont lancé une importante opération de numérisation de la “Mappe sarde” : toutes les cartes sont photographiées, mises sur CD Rom et désormais facilement consultables voire transmissibles par courrier électronique.

Prolongeant ce travail, la Conservation Départementale du Patrimoine de la Savoie appuie la numérisation de l’ensemble des données du cadastre sarde (registres des propriétaires, livre des numéros suivis,...). Toutes ces données sont stockées sur CD rom et regroupées sur des cartes thématiques remises à l’échelle

des cadastres actuels. Il devient ainsi beaucoup plus facile (et ce n'est qu'un exemple parmi toutes les pistes de recherches possibles) d'exploiter la transcription énigmatique des "mas" (peut-être assimilables aux anciens "manses" ?) sur les registres de la Mapped pour retrouver un découpage parcellaire précédent de 3 ou 4 siècles celui de la Mapped et préciser, peut-être, un partage du territoire entre populations de différentes origines (Burgondes, Allobroges,...) en utilisant cette fameuse méthode régressive prônée par Bloch.

La "Mapped sarde", mentionnée par Marc Bloch et Roger Dion, comme document fondamental pour la compréhension de la formation des paysages ruraux, devient donc un outil d'utilisation beaucoup plus commode pour mener des recherches inédites sur les paysages savoyards : un vaste livre dont il suffit, pour remonter le temps, de tourner les pages, dorénavant sorties sur traceur couleur et imprimante laser.

Cette précision semblait nécessaire car, malgré des conditions d'exploitation beaucoup moins favorables (nécessité de réaliser des assemblages photographiques tout à fait artisanaux) les études de cas qui sont évoquées ci-après ont toujours fait référence au cadastre sarde.

Il faut apporter, ici, cette autre précision : la première moitié du 18<sup>e</sup> siècle, époque de la réalisation du cadastre sarde représente un moment "d'apogée" pour l'agriculture montagnarde en Savoie, époque d'un relatif équilibre entre le volume de la population et la pression sur les ressources exploitables. On sait qu'un siècle plus tard, conséquence des bouleversements politiques connus (auxquels il convient de rattacher directement la réalisation de ce nouvel instrument fiscal qu'était la mapp), une explosion démographique rompit totalement le fragile équilibre en provoquant exode, misère et désertification.

Donc ces précisions données, venons en aux trois études de cas qui nous amèneront à poser des questions fondamentales sur les paysages agricoles et leur perception.

### *1. Inventaire du bâti agricole de la Zone test "Col de la Seigne-Col du Bonhomme"*

En 1995, la "Conférence transfrontalière Espace Mont-Blanc" (plus connue sous le nom d'"Espace Mont-Blanc") regroupée autour des ministres de l'environnement des trois états concernés (France-Italie-Suisse) pour définir les conditions d'une protection et d'un développement conjoint du Massif du Mont-Blanc en Savoie, Vallée d'Aoste et Valais, lance un programme d'inventaire des "chalets d'alpages" sur une zone test répartie des deux cotés de la frontière (et plus précisément du col de la Seigne), en Vallée d'Aoste (le Val Vény) et en Savoie (une partie des alpages des communes de Beaufort-sur-Doron et de Bourg St Maurice).



**Chalet d'alpage en ruine ("Les Bettières de la Commune") : Commune de Beaufort sur Doron (Savoie).**  
(photo propriété Olivier Pasquet)

La partie savoyarde de ce travail, concerne directement les paysages d'alpages emblématiques : ceux du berceau d'un fromage mythique, le "Beaufort".

Avec les 300 bâtiments et ruines recensés sur ce territoire étendu, mais pourtant pas démesuré, on comprend vite que l'alpage n'est pas une simple étendue de pelouse alpine sauvage et naturelle, mais bien au contraire un espace fortement anthropisé qui, abandonné par l'homme et ses troupeaux, retourne vite à son état d'origine et se laisse envahir facilement par les "arcosses", rhododendrons et autres broussailles.

L'image si fortement associée au produit agricole réputé qu'on y fabrique, le fromage de Beaufort, est donc particulièrement fragile. Le bâti, au même titre que les petites fleurs de début d'été ou les cornes de vaches tarines en est une composante essentielle.

Or il se trouve que la transformation rapide des modes d'exploitation de l'alpage a conduit à l'abandon et à la ruine des bâtiments traditionnellement destinés à la fabrication du fromage.

Du fait de la spécificité des migrations pastorales dans le Beaufortain (les troupeaux suivant la pousse de l'herbe), ces bâtiments étaient particulièrement nombreux ; on n'en comptait pas moins de 5 ou 6 pour chaque "montagne" (alpage privé) qui constituaient autant d'étapes pour fabriquer le fromage pendant les 100 jours de la saison d'alpage.

Sur les 300 bâtiments recensés sur le secteur concerné en 1995, plus 134 étaient en état de ruine totale ou partielle et 71 de ceux restant encore debout étaient inutili-

sés ou abandonnés. Certains vallons d'altitude de ce secteur offraient ainsi l'image de vastes champs de ruine et le phénomène n'a fait que s'amplifier depuis.

Cette question des ruines a vite focalisé les discussions pendant la présentation de l'étude, puisque l'inventaire des chalets d'alpage devenait un inventaire de ruines. Ceci s'est révélé choquant, en premier lieu pour le Maire de Beaufort de l'époque, qui était par ailleurs président de la coopérative laitière de Beaufort, surtout lorsque la projection d'une diapositive montrant un tas de poutres bois enchevêtrées s'avérait être celle d'un chalet qui venait de s'écrouler, l'hiver précédent, sur un alpage racheté quelques années auparavant par la commune.

L'idée, avancée dans un premier temps, d'organiser un chantier pour faire brûler les charpentes et ossatures bois écroulées, comme celle de faire monter des engins pour faire disparaître les amoncellements de pierres et les tôles tordues par la neige, ont pourtant été vite reléguées aux oubliettes compte tenu de leur incidence financière importante.

En réalité, pareille idée montre bien la volonté locale d'un changement de décor qui se proposait alors de faire disparaître les traces de systèmes et de pratiques agricoles désormais considérées comme révolus.

Elle permet aussi de souligner que la prise en compte d'une dimension patrimoniale des paysages n'est pas neutre, qu'elle s'inscrit dans une réalité économique contemporaine : conserver les ruines des anciens bâtiments d'alpage, réhabiliter des chalets à des fins muséographiques est essentiel pour permettre aux randonneurs et aux touristes de comprendre ces paysages d'alpages. Mais cette



**Pommier en hiver dans les Bauges, commune d'Aillon Le Vieux.**

(photo propriété Olivier Pasquet)

entreprise témoigne avec évidence du bouleversement des systèmes d'exploitation des alpages et de la transformation des techniques agro-pastorales. Paradoxalement, elle peut donc contredire les références systématiquement faites au passé et à la tradition pour la promotion commerciale du produit concerné, en l'occurrence celle de ce "prince des guyères".

## *2. Potentialités et Perspectives Cidricoles dans le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.*

Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges qui regroupe 55 communes a été créé il y a un peu plus de 5 ans à cheval sur les départements de Savoie et de Haute-Savoie. Ce vaste territoire situé entre deux célèbres lacs, le lac du Bourget et le lac d'Annecy s'est, sitôt constitué en Parc Naturel Régional, mobilisé autour du projet d'attribution de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) à son fromage la "tome des Bauges" (suivant les traces de son aîné, le fromage de beaufort).

Dans le même temps, avec un ingénieur agronome spécialisé en génétique végétale, le technicien arboriculture de la Chambre d'agriculture de la Savoie et sous le contrôle scientifique du directeur du laboratoire CNRS "Recherche et information sur les ressources de terroirs" nous proposons au Parc de conduire un travail de recherche sur les arbres à fruits et la relance d'une production cidricole locale.

Ce travail, mené sur plus de deux années, a bien sûr souligné la dimension patrimoniale des éléments paysagers remarquables qu'étaient les arbres fruitiers groupés en massif dense autour des hameaux et les arbres dispersés dans les parcelles transformées de la sorte en prés-vergers. Il a aussi souligné les perspectives économiques liées à leur sauvegarde et à leur valorisation.

Un peu à l'image du Pays Basque Nord ("français") où le succès commercial du fromage de brebis avait conduit à la disparition totale des arbres fruitiers dans le paysage, les pommiers et poiriers de Savoie, territoire depuis toujours réputé pour sa production de fruits et cidre, ont été, eux, peu à peu délaissés. Le gui a les envahi dans des vergers qui n'ont plus été renouvelés quand ils n'ont pas été détruits pour l'extension de l'urbanisation ; la plupart étant implantés sur les terrains plats en continuité avec le tissu bâti ancien, et de ce fait classés comme zone constructible dans la plupart des plans d'occupation des sols.

Les agriculteurs, transformés en mono-producteurs laitiers (ou fromagers) ont donc, dans les Bauges, aussi changé le décor. Mais peut-être en réaction à ces transformations, à cette banalisation des paysages, le grand public, dans un étonnant retour aux sources, s'y passionne maintenant de plus en plus pour ce patrimoine menacé. Il se rend compte que les innombrables variétés fruitières qui garnissent les vergers des Bauges, constituent un bien précieux, un patrimoine commun, même s'il n'en mesure pas (ou n'en formule pas) l'importance scientifique dans le maintien de la biodiversité.

Ce qu'on considérait il n'y a pas si longtemps comme de vulgaires pommes ou poires à cidre, portées par ce qui ne représentait plus que des obstacles désuets à la mécanisation agricole, devient aujourd'hui objet de curiosité, de recherche scientifique, d'inventaire, de collection et de conservation.

Parmi tous ces variétés anciennes, issues de croisements aussi complexes que mystérieux avec la pomme et la poire "sauvage" d'origine, se trouve peut-être le fruit rare qui supplantera définitivement les variétés industrielles imposées par la grande distribution.

Renouvellement des vergers traditionnels et conservation des variétés anciennes deviennent donc des enjeux importants pour la relance de la production d'un cidre local dans les Bauges, mais plus largement pour toute la Savoie. L'étude réalisée pour le Parc Naturel régional soulignait que si la relance de cette boisson traditionnelle s'opérait elle aurait, en retour, une traduction paysagère immédiate. Comme pour confirmer l'actualité de la démarche et le regain d'intérêt collectif autour de cette problématique, deux entreprises, une en Savoie et une autre en Haute-Savoie, se sont constituées à cette époque pour fabriquer du "cidre de Savoie"

Au démarrage de l'étude, contact avait été pris avec un ramasseur professionnel de fruits qui exerçait cette activité depuis le début des années 70 et alimentait les industries de jus de pomme. Il achetait alors les pommes et poires 7 centimes d'euros le kilo à ceux qui venaient les livrer au camion. Pendant le déroulement de



**Tonneaux de cidre. M. Louis Dagand de Saint-Ours (Savoie) devant les trois tonneaux qui lui servaient à faire son cidre**

(photo propriété Olivier Pasquet)



l'étude cette personne prenant sa retraite, un jeune successeur, trouvant le contact avec la filière bio (ou plutôt "faux-bio"), avait réussi à doubler ce prix d'achat, passant donc à 14 centimes d'euros le kilo.

Au bout de deux ans, à l'achèvement de l'étude, les deux entreprises de cidre récemment créées, se sont trouvées devant un problème d'approvisionnement en matière première (il se dit que l'une d'elle doit faire venir ses pommes de... Normandie !) et elles se tournent maintenant vers les Bauges désormais considérées comme un vaste réservoir de matière première fruitière traditionnelle et biologique.

Du fait de ce besoin très clairement identifié, le prix d'achat des fruits à jus ou à cidre pourrait très bientôt encore doubler, c'est à dire s'aligner sur le prix des pommes à couteau emportées des vergers industriels.

L'impact sur les paysages du parc des Bauges devient donc évident avec une perspective très positive de voir les vergers se renouveler et les près se replanter d'arbres fruitiers de haute tiges, même si cela perturbe un peu le parcours des tracteurs et des "transporters" occupés aux travaux liés à la production de la tome.

### *3. Paysages patrimoniaux du Coteau de Marestel*

Troisième et dernier cas d'étude pour ce périple agricole et paysager, le vignoble : en l'occurrence celui du coteau de Marestel sur la commune de Jongieux en Savoie.

Tous ceux qui s'intéressent aux paysages agricoles savent que c'est la vigne qui a contribué à la plus grande transformation des paysages ruraux du massif alpin.

Elle était présente partout sous des formes multiples : vignes basses, treilles, hautains, pergolas, vignes sur arbre...

Après la seconde guerre mondiale, la vigne a, petit à petit, disparu des paysages savoyards pour se concentrer dans quelques vignobles réputés.

Cette évolution est particulièrement lisible à Jongieux où les premières mentions écrites de la viticulture remontent au 16<sup>e</sup> siècle (sans parler d'une stèle du 2<sup>e</sup> siècle, où figure une représentation du dieu Sylvaïen tenant une grappe de raisin dans ses mains...).

Le vignoble "historique", concentré sur le coteau de Marestel, y était détenu, au 18<sup>e</sup> siècle, par un petit nombre de propriétaires nobles ou bourgeois qui employaient la main d'œuvre locale à son exploitation, tandis que les locaux se contentaient eux d'un mauvais vin récolté sur les vignes qu'ils faisaient pousser sur des arbres vivants dispersés dans leurs champs de céréales et leurs prairies.

La fin du 19<sup>e</sup> siècle avec les ravages du phylloxéra puis, la première guerre mondiale qui décima le contingent de main d'œuvre viticole, contribuèrent à faire changer le décor du vignoble. Les vignes basses, les plus prestigieuses, furent progressivement abandonnées tandis que les champs de céréales et les prairies se couvraient de treilles avec cultures intercalaires.



**Vignoble de Jongieux (Savoie) : débroussaillage avant replantation du coteau de Marestel**

(photo propriété Olivier Pasquet)

Début du 21<sup>e</sup> siècle, le décor viticole et les paysages de la commune changent à nouveau : les viticulteurs de Jongieux, descendants pour la plupart de ceux qui travaillaient les vignes des nobles et des bourgeois, remettent en culture les parties abandonnées du vignoble historique. Mais le contexte socio-culturel s'est radicalement modifié. Ces parcelles de broussailles d'où surgissent encore quelques échelas avec des ceps desséchés, se retrouvent au cœur d'un vrai débat de société.

Dans un mouvement global de remontée de la vigne savoyarde sur les pentes qu'elle occupait jadis, les viticulteurs, s'appuyant sur le cadastre sarde de 1730, réussissent à faire modifier le périmètre de la zone d'appellation d'origine contrôlée pour qu'elle englobe la totalité des parcelles de vigne exploitées au début du 18<sup>e</sup> e.

Au même moment, les défenseurs de l'environnement réclament l'intégration de ces terrains dans le zonage Natura 2000, mis en œuvre par l'Union Européenne, ceci au nom de leur intérêt écologique, en les considérant comme biotopes importants et en déniaient aux viticulteurs toute légitimité de réoccuper les terrains où leurs ancêtres cultivaient la vigne plus d'un siècle auparavant.

Ce rebondissement étonnant, nous permettra donc de retourner à notre point de départ pour illustrer la distance fondamentale qui sépare la conception esthétique du paysage à laquelle il convient de rattacher l'attitude des écologistes protecteurs de la nature et une approche historico-géographique qui s'efforce de lire dans les paysages l'action de l'homme.

**Olivier Pasquet**